

LA LETTRE

13 MEuro(s) inoculés à Neovacs

La Lettre Capital Finance n° 852 | 03 Septembre 2007 | page 3

Novartis Venture Fund (NVF) vient de mener le deuxième tour de la biotech parisienne Neovacs, d'un montant total de 13 MEuro(s), abondé par l'actionnaire historique Truffle Capital, entré en 2003 (*cf.* n° 670). Articulé en deux tranches, dont la seconde est d'un montant non communiqué (mais inférieur à 5 MEuro(s)), il reste ouvert à d'éventuels tiers investisseurs. Truffle, qui avait misé jusqu'alors 6 MEuro(s) sur ce *spin-off* de l'université Pierre-et-Marie-Curie, garde la majorité. Créée en 1993 par Daniel Zagury et dirigée désormais par Guy-Charles Fanneau de La Horie, cette société de recherche d'une vingtaine de personnes a pris de l'ampleur ces dernières années, avec trois vaccins thérapeutiques qui approchent des essais cliniques. Deux d'entre eux, TNF kinoid et VEGF kinoid, ont montré des résultats prometteurs contre la polyarthrite rhumatoïde et certains cancers. Le troisième, l'interféron kinoid, est en cours de test contre le lupus érythémateux. « *L'entrée de Novartis Venture Fund, qui bénéficie de l'infrastructure de Novartis pour ses due diligences, nous offre une validation technologique et commerciale de premier plan* », se réjouit le dirigeant.

Novartis Venture Fund : Florent Gros - Truffle Capital : Philippe Pouletty - Conseils juridiques : NVF : Vischer (Mathias Staehelin) ; Truffle : Rawlings Giles (Jean-LucElhoueiss) ; société : Alérion (Erwan Cossé, Jacques Bouyssou)

Écrit par J.R.